

20 ANS DE LA LOI HANDICAP

Fiches ressources

La loi pour l'«égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées», dite « *loi handicap* » adoptée en 2005 sous la présidence de Jacques Chirac fixe l'obligation d'accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP), mais aussi pour les transports, les logements, les écoles...

Renonçant à une approche strictement médicale du handicap et visant à faciliter le maintien en milieu ordinaire, la loi handicap de 2005 est considérée comme une refondation de la politique du handicap.

Ici en résumé, les principes posés par la loi ainsi que les évolutions récentes pour chacun des 4 domaines prioritaires : l'accessibilité, les ressources et le droit à compensation, l'école pour tous et l'insertion professionnelle.